2022

PAROLE DE LOUP- rapport d'activités

FERUS bénéficie du soutien de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre de la mission Loup

8ème édition

Association FERUS

Sommaire

- Bilan synthétique 2022 p.2
- Parole de Loup : Dialoguer-sensibiliser-informer p.4
- Déroulement du programme p.5
- 2022 : bilans des actions réalisées p.9
- Résultats des questionnaires p.11
- Parole de loup en photos p.15
- Perspectives et remerciements p.16
- Annexes p.17

© FERUS

PAROLE DE LOUP 2022 : bilan synthétique

CONTEXTE

8ème édition

4 semaines d'action entre le 1er juillet et le 20 août (en alternance avec le programme Parole de Patou) + 4 jours de distribution en présaison (fin mai-juin) soit 5 semaines d'action.

2 encadrants (salariés de l'association FERUS) / 2 accompagnateurs en montagne encadrant les sorties « découverte du territoire et du loup) »

16 bénévoles se sont mobilisés, 1 adhérente locale a renforcé l'équipe de manière ponctuelle dans le Var. 11 filles et 6 garçons

3 bénévoles avaient déjà participé à une action de FERUS

4 personnes mobilisées chaque semaine

AUTOUR DE PAROLE DE LOUP

6 *sorties « découverte du territoire et du loup »* proposées aux bénévoles du programme Parole de Loup

1 ***intervention radio*** au sein de radio Dragon, une radio associative du Trièves (Isère) pour présenter les actions de l'association : Parole de Loup ; Parole de Patou et PastoraLoup.

Un après-midi d'échanges avec une éleveuse de chevaux de la Drôme sur son métier et sa perception du retour du loup

Une visio-conférence avec la Fédération des Alpages de l'Isère, la communauté de commune du Trièves et la communauté de commune de la Mathésyne afin de faire connaître nos actions prévues sur ce territoire.

TERRITOIRE

6 départements concernés : Drôme/ Isère /Var/ Vaucluse/ Hautes-Alpes/Alpes de Haute-Provence + Quelques incursions dans les Bouches-du Rhône, secteur Sainte-Victoire.

Environ 150 communes concernées

Réalisation d'un questionnaire sur les marchés

- 419 questionnaires réalisés sur 17 marchés*
- Des heures d'échanges avec les passants, locaux ou de passage sur la présence du loup en France et le Plan National Loup mis en place par l'Etat français.

Distribution de plaquettes d'information

- 25 000 flyers « Loup" et 14 000 BD « chiens de protection, les bons réflexes à adopter » (conjointement à l'action Parole de Patou) distribués
- 1532 commerces/lieux d'accueil ont accepté de diffuser nos deux documents

* *Liste des marchés :* Trets (13) / Cotignac (83) / Malaucène (84) / Saint Saturnin les Apt (84) / Signes (83) / Rians (83) / Crest (26) / Die (26) / Saillans (26) / Embrun (05) / Bédoin (84) / L'Argentière-la-Bessée (05) / Barcelonnette (04) / Guillestre (05) / La Mûre (38) / Mens (38) / Le Monestier de Clermont (38).

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

Le loup est de retour naturellement en France depuis 30 ans (1992) via l'Italie et poursuit son expansion. Qu'en pensez-vous ?
419 réponses

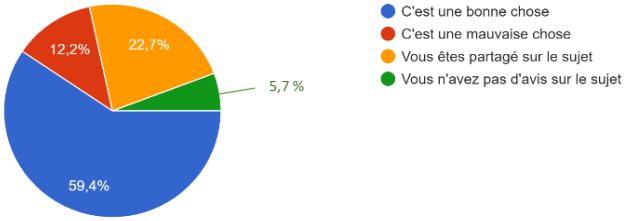

ıus êtes sur un territoire où le loup est présent. Cela vous inquiète-t-il ?
7 réponses

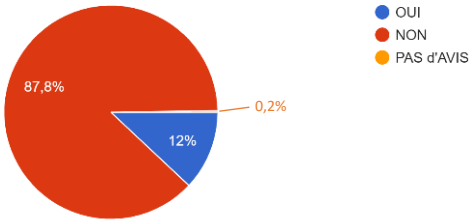

La présence du loup engendre des conflits avec le pastoralisme du fait de la prédation qu'il peut exercer sur les troupeaux. Pour accompagner au mieux les éleveurs, l'Etat a mis en place un Plan National d'Action, comprenant trois grandes mesures.

La première de ces mesures correspond à l'indemnisation des pertes.Connaissiez-vous ce dispositif ?
417 réponses

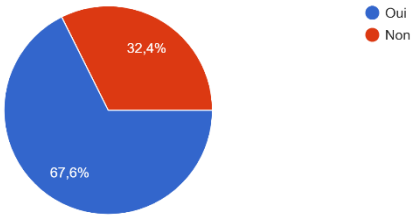

La deuxième mesure correspond au financement des moyens de protection des troupeaux. Connaissez-vous certaines de ces mesures ?
415 réponses

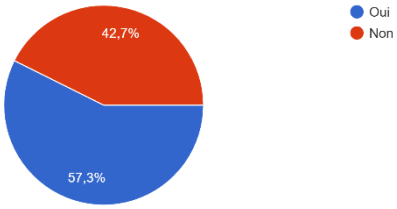

Si oui, lesquels ?
234 réponses

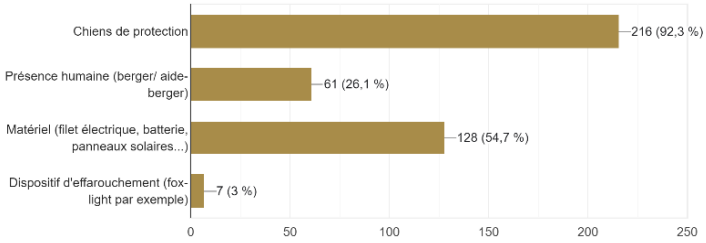

La troisième mesure prise par l'Etat correspond au prélèvement d'une partie de la population de loup malgré son statut d'espèce protégée. En 2022, prêt de 120 loups pourraient être tués sur une population estimée à 630 soit environ 20%. Connaissiez-vous ce dispositif ?

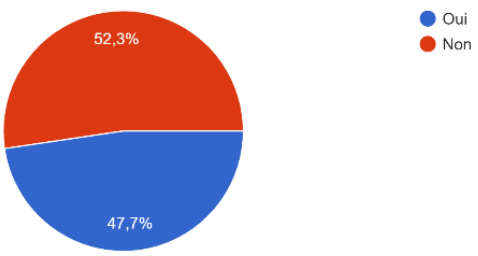

Etes-vous ?
410 réponses

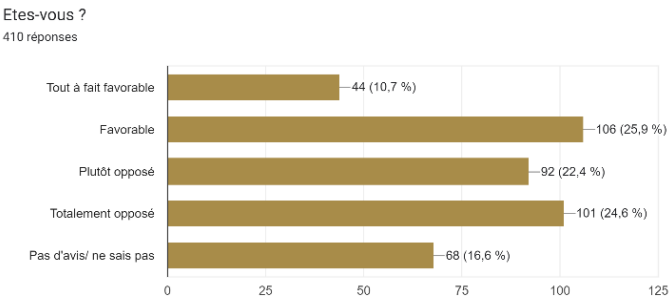

Parole de Loup : Dialoguer-sensibiliser-informer

© Jacques CARRIAT

Consciente des difficultés rencontrées par l'élevage en zone de présence des grands prédateurs, l'association FERUS est présente depuis 1998 sur le terrain aux côtés des éleveurs au travers de l'action Pastoraloup©.

Forte de son expérience dans les Pyrénées au travers du programme Parole d'Ours mis en place en 2008, l'association FERUS lance dans les Alpes, en 2015, le programme « Parole de loup », à destination du grand public.

Basé sur le dialogue, l'écoute et l'information, ce programme d'éco-bénévolat a pour objectif d'apporter, aux habitants et aux gens de passage, une information de qualité sur la présence du loup du loup en France, les mesures mises en place pour accompagner au mieux son retour au travers notamment du Plan National d'Action sur le loup, et les bons comportements à adopter lors d'une rencontre avec des chiens de protection.

Financée par la DREAL Auvergne Rhône Alpes (DREAL AURA), l'action permet à des bénévoles venus de toute la France de prendre conscience du dossier en milieu rural et/ou périurbain, de diffuser largement des plaquettes d'information sur le loup et sur les chiens de protection, de recueillir l'opinion à travers une enquête de terrain notamment sur les marchés estivaux.

L'équipe de bénévoles, encadrée par un membre de FERUS, sillonne ainsi les départements concernés de plus ou moins longue date par le retour du loup. Dialoguer, écouter, sensibiliser, informer sont les maitres mots de cette action. **Il ne s'agit pas là d'imposer un point de vue et de convaincre à tout prix, au contraire l'objectif est de sortir du rapport d'opposition binaire (POUR ou CONTRE le Loup). L'objectif est de diffuser une information éclairée et objective et de répondre sur le terrain, aux interrogations multiples du grand public**

© FERUS

L'édition 2022 a été menée sur les départements des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence, du Vaucluse, de la Drôme (partie sud), de l'Isère (partie sud) et du Var, entre juillet et août. Elle a permis de parcourir environ 150 communes concernées par le dossier et de contacter plus de 1500 commerces, de distribuer des milliers de plaquettes sur le loup et sur les chiens de protection, d'échanger sur ces deux sujets avec des milliers de riverains, vacanciers, commerçants, élus, randonneurs et de remplir des centaines de questionnaires (voir chiffres page 9).

Déroulement du programme

✓ Territoire d'action

Cette année, le programme Parole de Loup s'est déroulé sur 6 départements, certains étant concernés de longue date par la présence du loup, d'autres par une présence plus récente :

- La Drôme (Diois /secteur de Crest / Baronnies)
- L'Isère (Trièves et Mathésyne)
- Le Vaucluse
- Les Hautes-Alpes
- Les Alpes de Haute-Provence
- Le Var, pour la première année
- Quelques incursions dans les Bouches-du Rhône (secteur Sainte -Victoire)

Zones de présence du loup en France – secteur Alpes-Provence Hiver 2020-2021- Office français de la biodiversité

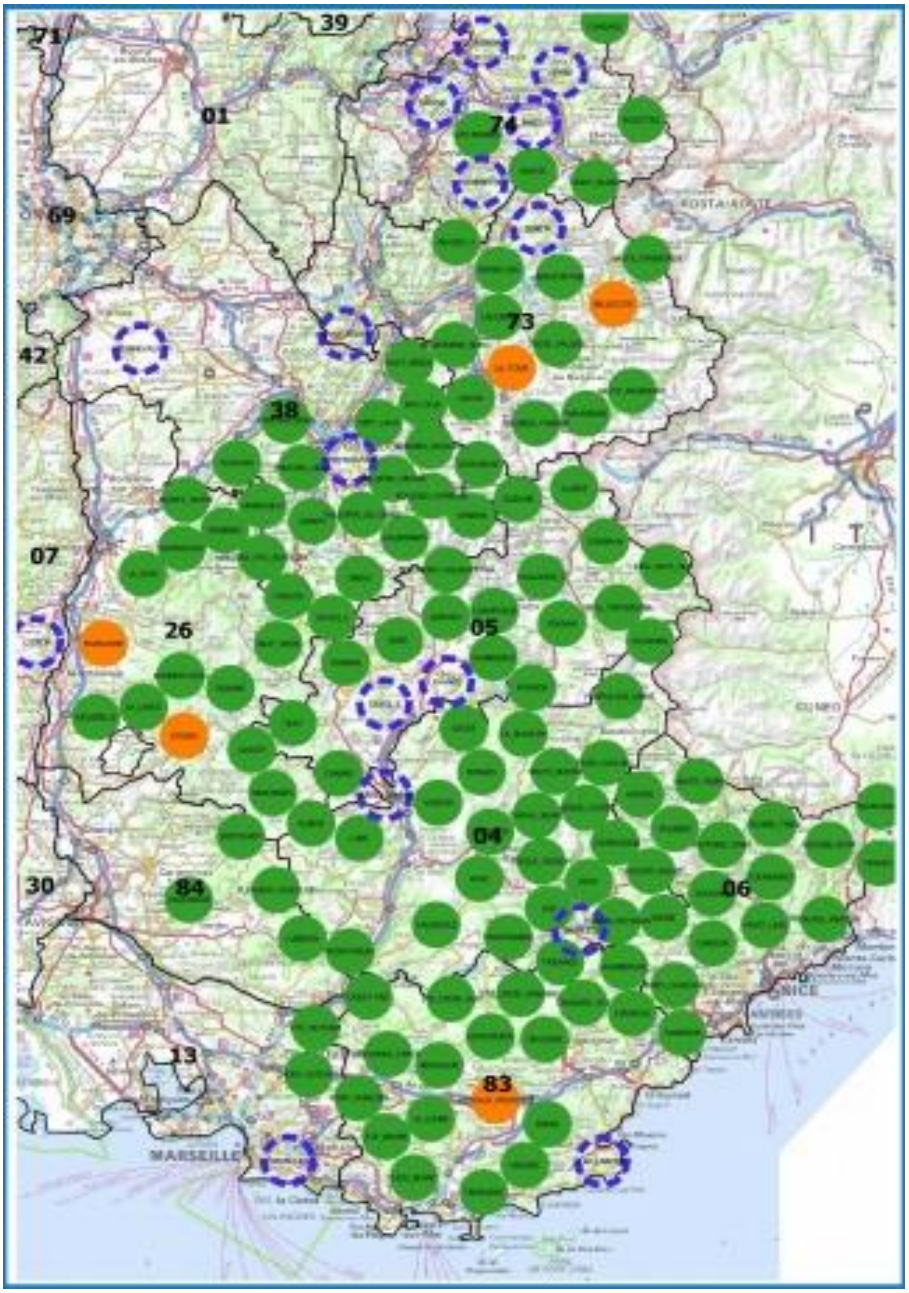

✓ Des bénévoles engagés et formés

© FERUS

Le programme Parole de Loup repose principalement sur l'engagement bénévole des adhérents de l'association FERUS. Ils sont cependant en permanence encadrés par un salarié de l'association.

Ces bénévoles sont recrutés en amont du programme (en avril -mai en général). Ils sont originaires de toute la France, parfois de zones directement concernées par la présence du loup, parfois de zones où le canidé n'est pas encore présent.

Le profil de ces bénévoles est très variable : jeunes étudiants, majoritairement dans une formation en lien avec la nature à la recherche d'une (première) expérience de terrain, actifs ou retraités souhaitant donner de leur temps pour une cause qui leur tient à cœur… Tous sont animés par l'envie de mieux comprendre les réelles positions locales sur la présence du loup, au-delà du regard parfois tronqué exprimé dans la presse et motivés pour répondre aux interrogations multiples du grand public, sur un sujet qui ne laisse personne indifférent.

Département d'origine des bénévoles Parole de Loup (2022)

- Var (1)
- Bouches du Rhône (3)
- Meurthe et Moselle (1)
- Ille et Vilaine (2)
- Vosges (1)
- Marne (1)
- Isère (1)
- Drôme (1)
- Nord (1)
- Hérault (1)
- Morbihan (1)

+ 2 belges dont 1 membre du Wolf Fencing Team et du Groupe Loup de Natagora

Ces bénévoles s'engagent pour une à deux semaines, FERUS prenant en charge leur hébergement en gîte et la nourriture. C'est une réelle satisfaction pour l'association de retrouver chaque année des bénévoles ayant déjà participé à l'un de nos programmes, preuve de l'intérêt de nos actions.

La présence du loup en France étant un sujet complexe et abordant des connaissances transversales (scientifiques, législatives, politiques, sociétales, agricoles…), les bénévoles sont bien entendu formés en amont de leur action sur le terrain, afin de pouvoir délivrer une information complète et fiable. Plusieurs semaines avant leur arrivée, un dossier complet est remis aux bénévoles rappelant les sites web incontournables (Mission loup DREAL AURA, Loupfrance.fr, MOOC Large Carnivores) et les documents de référence à consulter (Plan National Loup, les derniers Info-Loup, bilans du suivi par l'OFB…). A l'arrivée des bénévoles, un temps de formation est prévu, leur permettant de s'imprégner du questionnaire qu'ils auront à utiliser sur les marchés. Les questions les plus fréquentes sont passées en revue permettant à chacun de bien maîtriser les réponses.

Une sortie terrain est régulièrement organisée, encadrée par un accompagnateur en montagne local, leur permettant de découvrir les spécificités du territoire sur lequel ils vont évoluer. Si l'occasion se présente, une visite chez un éleveur est aussi mise en place.
Enfin, des livres comme « Le loup » de Jean-Marc Landry ; « Des loups et des hommes » de Caroline Audibert, ou encore des films « Loups et moutons, des solutions ? » d'Axel Falguier ; « une branche en travers du chemin » de la SAPN sont mis à disposition au gîte.

Une grande rigueur est demandée lors du programme Parole de Loup : en cas de doute sur un sujet/une question, les bénévoles sont bien évidemment encouragés à interpeller l'encadrant FERUS ou à noter une adresse email afin d'apporter une réponse précise à l'interlocuteur.

✓ Types d'actions réalisées

Lors du programme Parole de Loup, plusieurs actions sont proposées :

- Diffusion aux passants dans les rues et lors de manifestations festives de plaquettes d'information sur le loup et les chiens de protection et temps d'échanges avec eux ;
- Réalisation d'un questionnaire et échanges avec les habitants et les gens de passage sur les marchés, manifestations locales ;
- Diffusion chez les commerçants de plaquettes d'information sur le loup et les chiens de protection pour diffusion massive de l'information ;
- Selon les demandes, interventions dans des colonies, centre de vacances, auprès de journalistes ou autres….

A noter : dans le cadre de l'action Parole de Patou, complétant le programme Parole de Loup, FERUS est aussi présent au départ des sentiers de randonnées pour rappeler aux usagers de la montagne l'importance des bons comportements à adopter en zone pastorale et propose gratuitement des conférences sur les chiens de protection aux offices de tourisme et clubs de randonnée. Parole de Patou fait l'objet d'un rapport d'activités 2022 qui lui est propre.

✓ Plaquettes d'information

Cette année, deux plaquettes ont été diffusées dans le cadre de Parole de Loup :

Un flyer « loup » 4 pages élaboré au printemps 2022 afin de remplacer la plaquette « le Loup en France » 16 pages, dans un souci d'économie de papier et de réduction des coûts d'impression. Ce document aborde le retour naturel du loup et sa répartition actuelle, certains points de sa biologie et de son comportement, le Plan National Loup et notamment les moyens de protection proposés dans ce cadre, ainsi que le programme PastoraLoup. On peut regretter cependant la sortie tardive des chiffres de l'OFB concernant l'estimation de la population 2022 ; qui ne nous a pas permis la mise à jour du flyer avant impression.

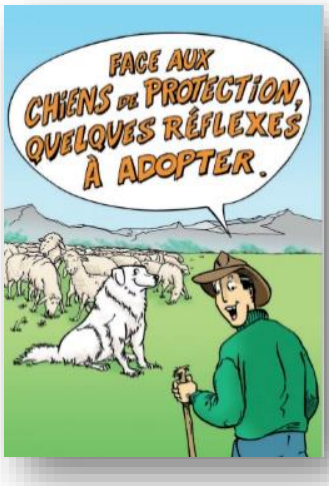

La plaquette sous forme de BD « rencontre avec les chiens de protection, quelques réflexes à adopter" à l'attention des randonneurs et VTTistes, fournie par la DREAL Auvergne Rhône Alpes (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) dans le cadre de la mission Loup : [21-03-18-maquette-patou-drealaura-compresse.pdf (developpement-durable.gouv.fr)]

2022 : bilan des actions réalisées

✓ Questionnaire

Les particuliers, locaux ou de passage dans la région, sont abordés sur les marchés et autres lieux touristiques, à l'aide d'un questionnaire. Ils sont invités à prendre quelques minutes (qui se transforment parfois en beaucoup plus !) pour échanger sur la question du loup en France. Pour rappel, le questionnaire est proposé à tous les passants sur le marché, sans distinction d'âge ou de sexe.

Le département de la personne interrogée est systématiquement demandé. Cela permet au moment de l'analyse des questionnaires, de classer les répondants en trois catégories : habitant de zone loup / autres départements/ étrangers
Pour simplifier les données, sont considérés comme « habitant de zone loup », les habitants des territoires où des zones de présence permanente « meutes » sont établies : Région Paca (Vaucluse, Var, Bouche du Rhône, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence) et départements suivants : Drôme / Isère / Savoie/ Haute-Savoie / Jura (données OFB 2021).

Au travers de quatre interrogations, le formulaire permet de recueillir leur perception sur la présence du loup en France près de 30 ans après son retour, sur leurs éventuelles inquiétudes face à sa présence sur leur territoire, sur leur connaissance des mesures mises en place dans le cadre du Plan National Loup : indemnisations / moyens de protection des troupeaux/ tirs létaux réglementaires.

Les réponses récoltées sont ensuite renseignées sur la version en ligne du questionnaire (sous google form) permettant alors d'avoir une analyse simple des données récoltées.

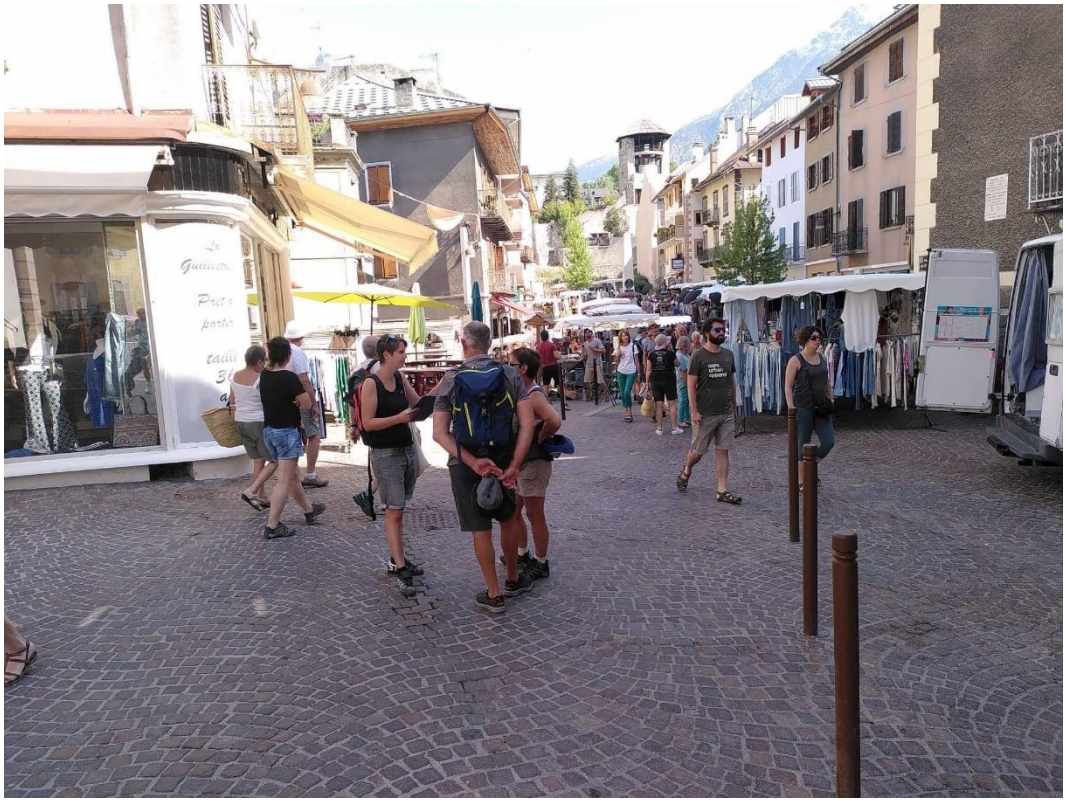

Résultats du questionnaire Parole de Loup 2022

✓ Distribution de plaquettes d'information chez les commerçants

La liste des communes concernées par le passage de l'équipe Parole de Loup est disponible en annexe 1. Pour chacun des commerçants visités, les bénévoles sont invités à présenter l'objectif du programme Parole de Loup et d'expliquer brièvement en quoi consistent les deux plaquettes proposées, pour éviter tout malentendu. A l'aide d'une grille de suivi, l'équipe Parole de Loup note le nombre de commerçants qui acceptent ou non de diffuser les brochures. En cas de refus, la raison est demandée.

Ainsi, pour l'édition 2022 :

- **25 000 flyers « loup » et 14 000 BD « chiens de protection, les bons réflexes à adopter » ont été distribués.**
- 1673 commerces ou lieux d'accueil (mairie, centre de vacances, offices de tourisme…) ont été visité par l'équipe Parole de Loup. Parmi ces commerce, **1532 ont accepté de prendre les deux brochures soit 91,6% des commerçants.**
- 31 commerces/lieux d'accueil (1,8%) n'ont pris que la BD sur les chiens de protection, le plus souvent par peur de la polémique, parfois par manque de place. Dans 6 cas, les personnes se sont présentées comme « anti-loup » mais ont accepté de communiquer sur les chiens de protection, **jugeant cette démarche importante et constructive.**
- Lors de cette campagne de distribution, 110 commerces ont refusé de prendre les deux plaquettes (6,6%) : le plus souvent par manque de place (79 cas), ensuite de par leur opposition à la présence du loup (27 cas) ou plus rarement car ils ne sont pas intéressés par le sujet, l'aspect polémique ou encore l'absence d'un responsable pour valider.
- **Ainsi, sur les 1673 commerces visités, seulement 33 (27 + 6) personnes se sont donc dit « opposées au loup » soit moins de 2% des personnes rencontrées, chiffre similaire à celui obtenu les années précédentes.**

✓ Réalisation d'un questionnaire sur les marchés

Pour l'édition 2022 :

- 419 questionnaires ont été réalisés sur 17 marchés (ou lieux fréquentés) différents :
  - 26 => Crest / Die / Saillans
  - 84 => Malaucène / Saint Saturnin les Apt / Bédoin
  - 05 => L'Argentière- la Bessée / Embrun/ Guillestre ;
  - 04 => Barcelonnette
  - 13 => Trets
  - 83 => Cotignac / Signes / Rians /
  - 38 => La Mûre / Mens / Le Monestier de Clermont.

- Cela a donné lieu à des heures d'échange avec les passants, locaux ou de passage sur la présence du loup en France et le Plan National Loup mis en place par l'Etat français.

Quelques données sur les répondants

Provenance

Rappel : en 2022, sont considérés comme « habitant de zone loup », les habitants des territoires où des zones de présence permanente « meutes » sont établies : Région Paca (Vaucluse, Var, Bouche du Rhône, Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence) et départements suivants : Drôme / Isère / Savoie/ Haute-Savoie / Jura (données OFB 2021).

Nombre d'habitants « zone loup » interrogés : 281 sur 419 soit 67 %

Département « zone loup »	Nombre d'interrogés
04	12
05	34
06	6
13	35
26	30
38	93
39	1
73	2
74	0
83	43
84	25
TOTAL	**281**

Autres départements : 108 soit 25,8 %

Autre pays (Belgique, Suisse, Allemagne, Angleterre) : 23 soit 5,5%

Données manquantes : 7 soit 1,7 %

Sexe et âge

207 femmes et 203 hommes ont été interrogés. La donnée est manquante pour 9 questionnaires.

Concernant les tranches d'âge :

Moins de 20 ans : 13 répondants

20 à 39 ans : 89 répondants

40 à 59 ans : 155 répondants

Plus de 60 ans : 156 répondants

Donnée manquante pour 6 questionnaires

✓ **Question 1 : Le loup est de retour naturellement en France depuis 30 ans (1992) via l'Italie et poursuit son expansion. Qu'en pensez-vous ?**

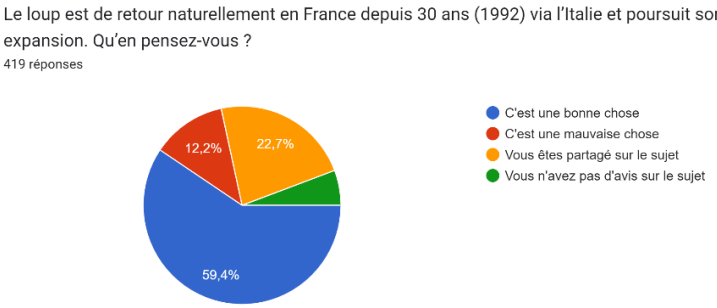

C'est une bonne chose : 249 réponses soit 59,4 %

C'est une mauvaise chose : 51 réponses soit 12,2 %

Vous êtes partagé sur le sujet : 95 réponses soit 22,7 %

Vous n'avez pas d'avis sur le sujet : 24 réponses soit 5,7 %

Parmi les justifications avancées des personnes pensant que c'est une bonne chose on retrouve :

- Le loup fait partie de la biodiversité
- Il est important de sauvegarder les espèces
- Le loup était là avant/il a toujours été là/ il se réapproprie son territoire
- Il fait partie de la nature
- C'est un prédateur, il est utile à l'écosystème, à l'équilibre naturel
- Il a le droit de vie comme tout animal
- C'est un bel animal.

Parmi les personnes qui se disent partagées sur le sujet, on retrouve les mêmes arguments que cités par les personnes favorables, mais nuancés principalement par le fait que le loup pose des problèmes à l'élevage et que des solutions sont encore à trouver pour améliorer la coexistence. Dans une moindre mesure, le fait que les loups seraient trop nombreux ou que leur présence entraine la présence de chiens de protection en alpage sont aussi des arguments parfois évoqués.

Parmi les personnes qui estiment que le retour du loup n'est pas une bonne chose, l'argument premier mis en avant est la prédation du loup sur les troupeaux / le conflit avec le pastoralisme.

D'autres rapportent qu'il y a trop de loups, que l'espèce prolifère, qu'il mange tout le gibier, qu'il est nuisible ou inutile et qu'il représente un danger pour l'humain.

A l'exception d'un questionnaire, l'ensemble des réponses estimant que la présence du loup n'est pas une bonne chose se situe dans les classes d'âge 40-60 ans ou plus de 60 ans et la parité Homme-Femme est (presque) respectée (24 femmes – 27 hommes).

✓ **Question 2 : La présence du loup vous inquiète-t-elle personnellement quand vous vous baladez ?**

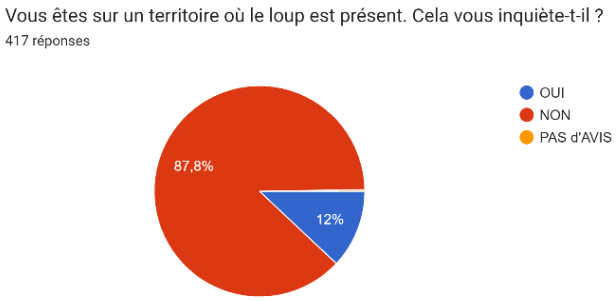

Oui : 50 soit 12 %

Non : 366 soit 87,3 %

Pas d'avis/ réponse manquante : 0,7 %

Parmi les justifications les plus fréquentes, on retrouve :

- Le loup n'attaque pas l'Homme, il en a peur (40,8% des répondants)
- Je n'y pense pas (10,3%)
- Le loup est un animal craintif/ discret/ difficile à observer (6,3%)
- Je l'ai déjà vu / j'aimerais le voir (3,2%)
- Il s'approche des villages (3,2%)
- Dans une situation particulière : rencontre d'une meute, avec les enfants, avec un chien, si la personne est blessée, la nuit, en bivouac … (1,7%)
- Peur culturelle, liées aux contes (1,4%)

Parmi les profils se disant « inquiets », on retrouve 32 femmes et 28 hommes. Les différences sont plus importantes lorsque nous comparons les classes d'âge : 24 répondants se déclarant inquiets sont âgés de plus de 60 ans (soit 48%), et 19 sont situés dans la classe d'âge 40-60 ans (38%).

<u>Question 3</u> : La présence du loup engendre des conflits avec le pastoralisme du fait de la prédation qu'il peut exercer sur les troupeaux. Pour accompagner au mieux les éleveurs, l'Etat a mis en place un Plan National d'Action, comprenant trois grandes mesures.

A- La première de ces mesures correspond à l'indemnisation des pertes. Connaissiez-vous ce dispositif ?

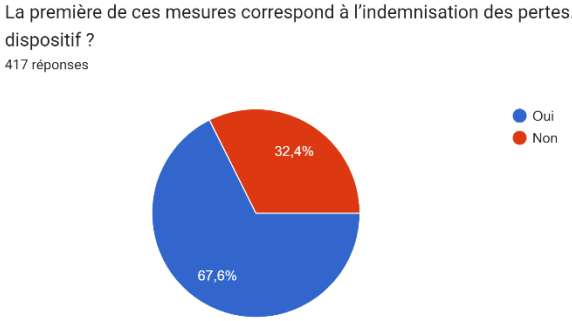

Parmi les 419 questionnaires réalisés, 2 réponses à cette question sont manquantes.

Sur les 417 répondants, 282 (soit 67,6%) disent être au courant qu'il existe un dispositif d'indemnisation soit deux personnes sur trois. 135 (soit 32,4%) personnes au contraire ne connaissaient pas cette mesure.

Une large majorité des réactions à l'existence de cette mesure d'indemnisation sont positives, les interrogés estimant que « c'est normal », « c'est logique », « c'est une bonne chose ». Plus rarement, certains soulignent l'aspect émotionnel/psychologique qui ne peut être compensé ou alors le coût que cela représente pour la société, pendant que d'autre estiment que parfois le loup a bon dos.

B- La deuxième mesure correspond au financement des moyens de protection des troupeaux. Connaissez-vous certaines de ces mesures ? Et si oui, lesquels ?

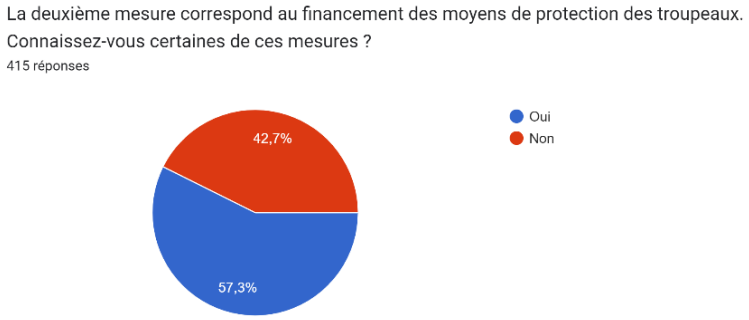

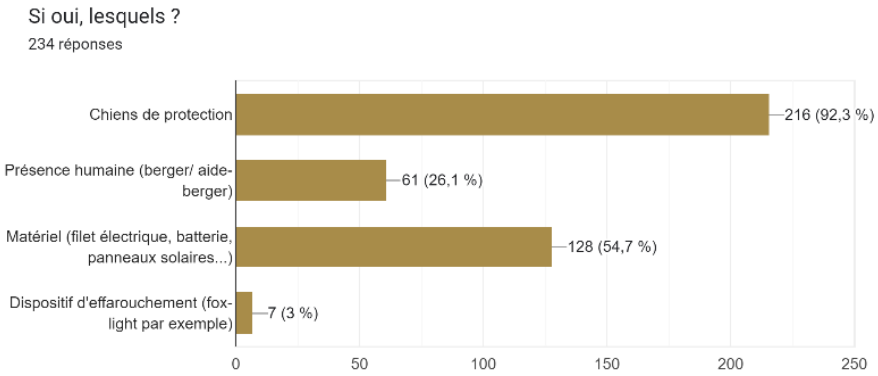

On note que le financement des moyens de protection des troupeaux est une mesure un peu moins connue du grand public que l'indemnisation.
Cependant, les résultats sont bien meilleurs que l'an dernier où près de deux personnes sur trois (66%) disaient ne pas connaître les mesures existantes de protection des troupeaux et encore moins leur financement par l'Etat dans le cadre du Plan National Loup (contre 42% cette année) : hasard, effet de la communication autour de ce sujet, lien avec l'origine des sondés (« habitants de zone loup » plus nombreux cette année) ?
Cette politique d'aide à la protection des troupeaux est perçue de manière très favorable et très souvent encouragée pour améliorer la coexistence entre les activités humaines et le loup.

Les personnes au courant du financement des mesures de protection citent majoritairement les chiens de protection puis l'achat de matériel. Le financement du renforcement de la présence humaine sur les troupeaux reste peu connu, de même que les dispositifs d'effarouchement.

Remarque : cette question est souvent l'occasion de discuter de la question des chiens de protection. En effet, de nombreuses personnes soulèvent leurs inquiétudes vis-à-vis de la présence des chiens. Aider les éleveurs à se protéger du loup en finançant ces chiens est plutôt bien perçu, mais nombreuses sont les personnes qui demandent que leur mise en place soit mieux encadrée, mieux accompagnée, mieux contrôlée, en contrepartie du financement. Les recommandations en cas de rencontre étaient évidemment diffusées systématiquement.

C- La troisième mesure prise par l'Etat correspond au prélèvement d'une partie de la population de loup malgré son statut d'espèce protégée. En 2022, 174 loups peuvent être tués sur une population estimée à 921 soit environ 20%. Connaissiez-vous ce dispositif ? Qu'en pensez-vous ?

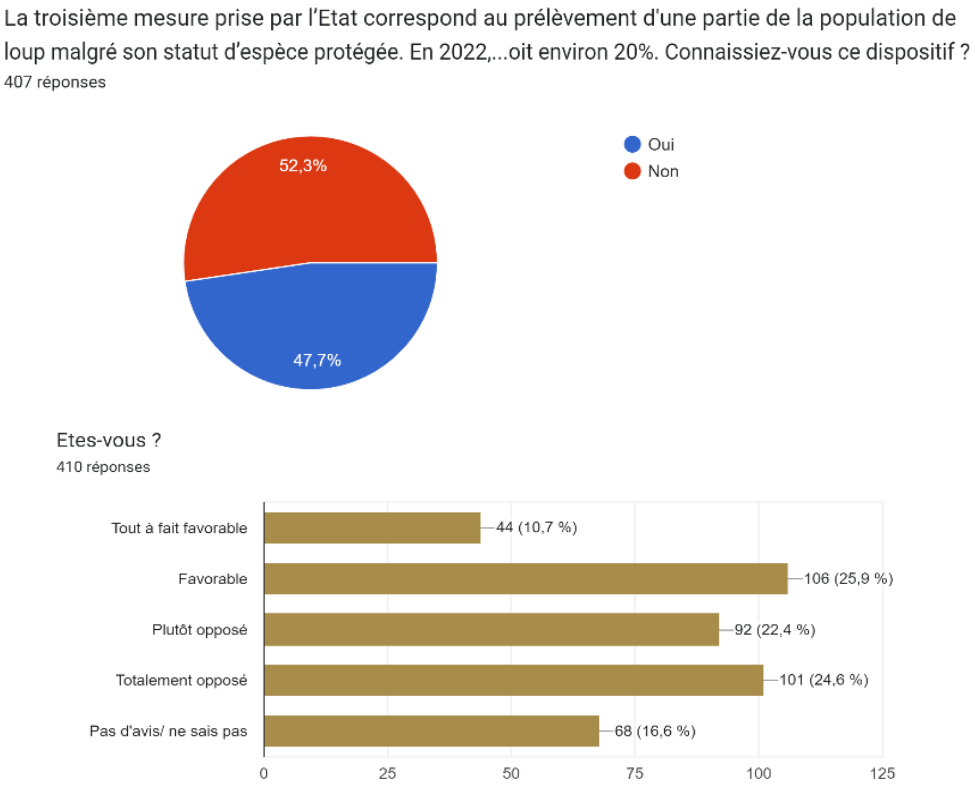

16% des personnes interrogées s'abstiennent de répondre à cette question. Ils estiment ne pas avoir assez d'éléments scientifiques/ de connaissances sur le sujet pour y répondre.

Près de 47 % des répondants ne sont pas favorables à cette mesure (chiffre similaire à 2021 où 48% des sondés n'étaient pas favorables). Prêt d'un quart des sondés (22,4%) se dit "plutôt opposés", estimant que le plafond de prélèvement est très élevé. Pour eux, cette mesure doit être mise en place en dernier recours, en cas d'échec des mesures de protection, et en situation de défense uniquement, à condition de ne pas mettre en danger la viabilité de la population. Ils demandent un suivi et un encadrement scientifique strict. Un autre quart des sondés (24,6%) s'opposent totalement à cette campagne de prélèvement. Ils sont contre l'abattage et la chasse en général, et trouvent le plafond mis en place complétement disproportionné. Ils rappellent que le loup est une espèce protégée à l'origine, qui se régule de lui-même et que nous nous devons de respecter la nature qui nous entoure et nous y adapter. Ils jugent cette mesure inutile et non durable, voir démagogique, et mettent en avant la protection des troupeaux par des mesures non-létales.

36,6% des répondants sont favorables à la mise en place de ces tirs : 25,9% de "plutôt favorable" et 10,7% de "totalement favorable". Les répondants pensent qu'il est nécessaire de réguler la population de loup et donc que c'est pour cela que ces tirs sont mis en place. C'est l'argument principal avancé, peu de personne ne voient cette mesure comme un éventuel moyen de faire baisser la prédation. Les sondés ont peur d'une éventuelle prolifération du loup, à l'image du sanglier.

Parmi les personnes totalement favorables, quelques personnes réclament l'éradication du loup car ce serait un animal dangereux.

Parole de loup 2022 en photos

Crédits photo pour l'ensemble : © FERUS

Remerciements et perspectives

Cette nouvelle saison de Parole de Loup est une réussite, des bénévoles motivés et passionnés, un public diversifié, majoritairement « local » et intéressé par le sujet du loup et de la coexistence avec le pastoralisme, des commerces demandeurs de documentation et qui nous font de bons retours sur l'accueil réservé aux flyers les saisons précédentes par leur clientèle …

Au vu des résultats de l'enquête ou de notre campagne de distribution de flyer, nous pouvons nous permettre, sans retenue, d'affirmer que la population est largement favorable au retour du loup sur son territoire.

La sensibilisation du grand public à la présence du loup sur le territoire français et sur les mesures permettant d'améliorer la cohabitation est essentielle pour une meilleure compréhension et un meilleur dialogue entre toutes les parties prenantes. L'objectif de Parole de Loup est d'apporter un discours équilibré. Il n'est pas question de minimiser l'impact du loup sur le monde de l'élevage et de dire que la coexistence est simple. Mais il est aussi important de rappeler que non, le monde de l'élevage n'est pas abandonné sur cette thématique-là, que d'importantes mesures sont mises à disposition pour essayer d'améliorer la situation, même si elles restent perfectibles (moyens de protection) ou largement critiquable au vue de leur efficacité réelle sur la baisse de la prédation (politique de tirs).

Perspectives :

Suggérée par plusieurs bénévoles et structures rencontrées, les versions futures du programme Parole de Loup devraient évoluer vers plus de rencontres et d'événements communs organisés à l'avance avec les structures type offices de tourisme, villages vacances, camping, médiathèques… des conférences, projections de film, animations pourraient être proposées. Ceci engendrerait un temps de préparation plus conséquent pour démarcher les structures et organiser ces événements / rencontres

FERUS tient à remercier la DREAL Auvergne – Rhône Alpes pour son soutien et particulièrement Léa Scerri, notre interlocutrice.

Merci également à nos bénévoles et adhérents d'avoir consacré du temps et de l'énergie pour cette huitième édition de Parole de Loup : Jean-Loup, Sébastien, Estelle, Léa, Florence, Axel, Pierre, Noé, Sylvie, Justine, Alice, Evelyne, Héloïse, Mathilde, Xavier, Lucas.

Annexe : liste des villages concernés

Drôme	Saillans/Die/Chamaloc/Saint Agnan en Vercors/Chatillon en Diois/Luc en Diois/Montlaur en Diois/Recoubeau/Montmaur en Diois/Crest/Saou/Bourdeaux/Dieulefit/La chapelle en Vercors/Vassieux en Vercors/Sainte Croix/Vercheny/Espenel/Piégros La Clastre/Miribel et Blacon/Remuzat/saint May/ Sahune/ Les pilles/ Nyons/ La Batie Rolland/ La Bégude de Mazenc/ Cléon d'Andran/ Crest
Vaucluse	Mont Serein/ Saint Saturnin/ Rustrel/ Simiane/ Saint Christol/ Malaucène/ Entrechaux/ Brantes/ Savoillans/ Montbrun les bains/Saint Léger du Ventoux/ Bedoin/ Mormoiron/ Ville sur Auzon/ Sault/ Saint Saturnin/ Rustrel/ Simiane/ Banon/ Revest du Bion/ Saint Christol/ Gordes
Hautes-Alpes	Gap/ Saint Bonnet en Champsaur/ Chabotte/ Pont du fossé/ Saint léger les mélèzes/ Ancelle/ L'Argentière la Bessée/ Chantemerle/ La Salle les Alpes/ Le Monetier/ Embrun/ Saint Etienne en Dévoluy/ Superdévoluy/ Aspremont/ Chateauroux les Alpes/ Crots/ Savines le Lac/ Veynes/ Le Dévoluy/ La Joue du Loup/ Réallon/ Chorges/ Les Tancs/ La Chalp/ Espinasse/ Guillestre/ Vars/ Ville Vieille/ Saint Véran/ Mison/ Laragne-Montéglin/ Eyguians/ Serres
Alpes de Haute-Provence	Barcelonnette/ Jausiers/ Pra-Loup/ Le Lauzet Ubaye/ Saint Pons/ Méolans Revel/ Allos/ la Bréole/ Ubaye Serre Poncon
Var	Signes/ Méounes/ Saint Zacharie/ Saint Maximin/ Rians/ Ginasservis/ Vinon sur Verdon/ Barjols/ Cuers/ Pujet/ Rocbaron/ Forcalqueiret/ Saint Anastasie/ Besse sur Isole/ Nans les Pins/ Plan d'Aups/ Mazaugues/ Cotignac/ Quinson/ Montmeyan/ Regusse/ Aups
Isère	Saint Georges de Commiers/ La Motte d'Aveillan/ La Mure/ Pierre Chatel/ Thenaud/ Petichet/ Laffrey/ Vizille/ Vif/ Roissard/ Saint Martin de Clelle/ Chichillianne/ Clelles/ Le Percy/ Saint Maurice en Trièves/ Lalley/ Lus la Croix Haute/ La Croix Haute/ Saint Julien en Beauchêne/ Mens/ Corps/ La Salette en Beaumont/ Les Egats/ Ponsonnas/ Monestier de Clermont/ Treffort/ Saint Paul les Monestier/ Gresse en Vercors
Bouches du Rhône	Trets/ Vauvenargues/ Saint Marc Jaumegarde/ Vauvenargues/ Le Tholonet/ Beaurecueil/ Saint Antonin/ Puyloubier/ Pourrières/ Trets